



OUTIL D'INVENTAIRE DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT

REVUE DE PROJET

#4

Points forts

- Améliore la connaissance de l'offre en stationnement
- Fournit aux collectivités des pistes pour leur politique locale de stationnement
- Aide à développer les alternatives à l'automobile

Points faibles

- L'outil s'appuie en grande partie sur les photos aériennes de 2022
- La capacité à identifier les places de stationnement dépend de la visibilité du marquage au sol
- Le dénombrement de places de stationnement sur de grandes étendues reste approximatif avec une vérification difficile même sur le terrain



En France, le stationnement représente un enjeu stratégique dans l'aménagement urbain. Avec plus de 39 millions de véhicules en circulation et une surface occupée estimée à 11,5 m² par voiture, le stationnement consomme une part considérable de l'espace public. C'est sur ce point où le débat public semble se focaliser uniquement sur l'offre et la demande, alors que les enjeux autour du stationnement sont multiples :

- Développer la pratique des modes actifs sur l'espace public (vélo, marche) tout en répondant aux besoins spécifiques de mobilité de tous (enfants, seniors, PMR,...)
- Attractivité et redynamisation des centre-villes: pérenniser les commerces de proximité, maintien de l'habitat dans les centre-bourgs...
- Transition écologique sur les sols: agir sur les surfaces de parking (désimperméabilisation, îlots de chaleur urbains, opportunités pour le photovoltaïque...)
- Gestion des véhicules de fonctions sur la bande frontalière

L'outil d'inventaire proposé par l'AGAPE vise à aider les collectivités à dresser un état des lieux du stationnement.

C'est un outil d'aide à la décision qui peut être utilisé dans différents cas (projets urbains, PLU, étude spécifique sur mobilités, etc.) et pour alimenter d'autres outils (cartocommerce, OCCAZE, etc.)

Il vise à apprécier au mieux l'offre quantitative de stationnement (selon sa nature) et qualitative (le service rendu) :

- Sur quels espaces ? Espace public, parc de stationnement, stationnement privé
- Quels apports ? Niveau de service, externalités

Disposer d'une connaissance multimodale des offres de stationnement:

- Véhicule particulier, vélo, micro mobilité
- Électromobilité, PMR
- Covoiturage, auto-partage
- P+R, plateformes multimodales transports collectifs/le train....

A terme, il s'agit de mettre en place un suivi et une mise à jour régulière des données statiques et dynamiques (enquêtes ménage déplacements, capteurs, etc.), ainsi que les données de gestion (coût du service, recettes).

• PRÉSENTATION DE L'OUTIL

L'outil d'inventaire du stationnement se présente sous la forme d'une base de donnée reposant sur 2 couches SIG : « point de stationnement » et « surface de stationnement », selon que l'information soit présentée à partir de places de stationnement à l'unité ou sous forme de nappes de stationnement.

Quels types d'informations peut-on trouver dans ces catégories ?

Point de stationnement	Surface de stationnement
- Type de place (livraison, arrêt minute, autopartage, véhicule électrique, vélo/deux roues, dépose-minute, car/bus, camping-car, zones bleues, résident, etc) - Place PMR (oui ou non) - Nombre de places	- Adresse - Localisation (parking, trottoir, chaussée, etc) - Tarification (gratuit ou payant) - Accessibilité (libre ou restreint) - Type de place (bataille, épi, longitudinal) - Statut (public ou privé) - Nature (restaurant, équipement, entreprise, etc) - Remarques

Le travail se divise en deux étapes :

1) Numérisation initiale par photo-interprétation : Depuis les vues aériennes, on numérise les places « marquées » au sol et on leur attribue les informations correspondantes (précisées ci-dessus) dans la couche « point de stationnement » (point) et « surface de stationnement » (polygone).

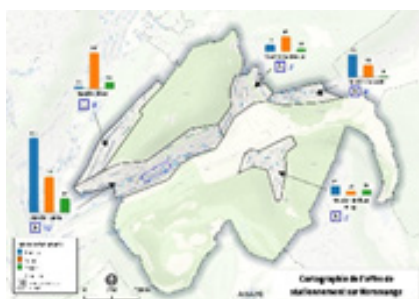
2) Analyse et mise en forme des données : une couche automatique de calcul permet de comptabiliser le nombre de places dans les polygones créés. Par la suite, le travail peut être restitué sous forme de cartes ou chiffres clés.

L'agence utilise déjà cet outil dans l'élaboration de plusieurs documents :



Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** ou **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** définit les règles d'aménagement et notamment les normes de stationnement pour les constructions nouvelles. L'inventaire du stationnement existant permet alors d'établir un diagnostic précis de l'offre actuelle et d'identifier les zones en tension ou en surplus. Il est également possible de connaître dans le détail, le type de stationnement : vélo, véhicules électriques, livraison, camping-car, etc.

L'outil **OCCAZE** permet de cartographier et suivre les zones d'activités économiques du territoire, en recensant les entreprises, locaux et terrains disponibles. L'inventaire du stationnement vient enrichir cette connaissance en apportant des données essentielles sur l'accessibilité et la capacité d'accueil de ces zones d'activités. Cette donnée va ainsi aider les décideurs à évaluer l'attractivité du secteur et identifier des besoins en stationnement pour développer de nouvelles activités économiques ou densifier les zones existantes.



La représentation cartographique de l'offre de stationnement à l'échelle communale constitue un **outil de communication** et de pilotage intéressant pour les élus et services techniques. Cette photographie « instantanée » du territoire permet de visualiser en un coup d'œil la répartition des places par quartier, par type (voirie, parking, trottoir) et d'identifier rapidement les problématiques. Cette cartographie peut également être utilisée pour informer les habitants de l'offre disponible sur la commune et ainsi faciliter le dialogue avec eux.

• OPPORTUNITÉS POUR ALLER PLUS LOIN

La base de donnée peut évoluer vers un outil en ligne, type Lizmap afin d'aider les services techniques dans leur gestion et faciliter la mise à jour régulière des données.

Elle est un élément essentiel pour mener des études afin d'anticiper et de proposer des évolutions sur le stationnement : réaliser une enquête de fréquentation au cours de la journée, simuler les impacts de la suppression de places de stationnement (voir loi LOM), identifier les espaces de stationnement pour proposer de la mutualisation et de nouveaux usages.



▲ SIG de recensement du stationnement (points et nappes) (AGAPE)



© AGAPE

Pilote du projet

- *Yasmine ARROUB, Chargée d'étude Mobilités*

Mise en page

- *Andy NAUD, Chargé d'études Projets Urbains et Infographie*

Contactez-nous

**Agence d'Urbanisme
et de Développement Durable
Lorraine Nord**

Espace Jean Monnet
Bâtiment Eurobase 2
F-54810 LONGGLAVILLE
Tél : (+33) 03 55 26 00 10
agape@agape-lorrainenord.eu
www.agape-lorrainenord.eu